



Décision n° 2024/07
de la Commission des titres d'ingénieur (CTI)
relative à l'attribution du label EUR-ACE®
à trois formations de
l'École centrale supérieure privée polytechnique de Tunis,
Tunisie

École

Nom :	École centrale supérieure privée polytechnique de Tunis
Sigle :	Polytech'Centrale
Type :	Établissement étranger Établissement d'enseignement supérieur privé
Pays :	Tunisie
Site de l'école :	Tunis
Type de formation :	Diplôme d'ingénieur

Objet de la demande d'attribution du label EUR-ACE® :

Catégorie NEU (Nouvelle attribution du label EUR-ACE®) : Diplôme national d'ingénieur de l'École centrale supérieure privée polytechnique de Tunis, spécialité Génie biologique, en formation initiale sous statut d'étudiant, sur le site de Tunis
Catégorie NEU (Nouvelle attribution du label EUR-ACE®) : Diplôme national d'ingénieur de l'École centrale supérieure privée polytechnique de Tunis, spécialité Génie civil, en formation initiale sous statut d'étudiant, sur le site de Tunis
Catégorie NEU (Nouvelle attribution du label EUR-ACE®) : Diplôme national d'ingénieur de l'École centrale supérieure privée polytechnique de Tunis, spécialité Génie électromécanique, en formation initiale sous statut d'étudiant, sur le site de Tunis

- Vu la demande présentée par l'École centrale supérieure privée polytechnique de Tunis ;
- Vu le rapport d'évaluation établi par Patricia SOURLIER (membre de la CTI, rapporteure principale), Muriel NOEL (experte auprès de la CTI), Rabea ZIRI (experte internationale auprès de la CTI) et Jules COEUILLET (expert élève-ingénieur auprès de la CTI), présenté en assemblée plénière de la CTI le 9 juillet 2024,

L'assemblée plénière a statué comme suit :

Le label européen **EUR-ACE®** pour les formations d'ingénieur, **niveau master**, est attribué aux diplômes suivants :

Intitulé du diplôme	À compter du 1 ^{er} janvier de l'année civile	Jusqu'au 31 décembre de l'année civile
Diplôme national d'ingénieur de l'École centrale supérieure privée polytechnique de Tunis, spécialité Génie biologique	2024	2027
Diplôme national d'ingénieur de l'École centrale supérieure privée polytechnique de Tunis, spécialité Génie civil	2024	2027
Diplôme national d'ingénieur de l'École centrale supérieure privée polytechnique de Tunis, spécialité Génie électromécanique	2024	2027

Cette décision s'accompagne des **recommandations** suivantes :

Pour l'école et ses trois spécialités :

- Clarifier la stratégie de l'école pour l'ensemble de son offre de formations, en la mettant en perspective notamment avec la stratégie de l'Université Centrale ;
- Renforcer l'identité et la communication externe de l'école en développant sa visibilité, ses outils de promotion et en augmentant le volume des données publiques publiées ;
- Structurer et diversifier la présence des partenaires socio-économiques au sein du comité EQUA afin d'asseoir les processus d'écoute du besoin en compétences et de définition/révision des maquettes pédagogiques ;
- Rendre pleinement opérationnel le système de management de la qualité, en consolidant le dispositif d'amélioration continue ;
- Intégrer des modules d'enseignement en responsabilité sociétale et environnementale, éthique et management de projet dans l'ensemble des programmes de formation d'ingénieurs ;
- Développer les partenariats académiques internationaux afin de renforcer l'activité recherche ;
- Clarifier et harmoniser les modalités d'évaluation des stages en entreprise ;
- Développer les possibilités de restauration au sein de l'école ;
- Renforcer et fiabiliser le dispositif de suivi de l'insertion professionnelle ;
- Structurer et renforcer le lien avec le réseau des anciens élèves.

Délibéré en séance plénière à Lyon, le 9 juillet 2024.

Approuvé en séance plénière à Paris, le 10 septembre 2024.

La présidente
Claire PEYRATOUT

